



**ERA Groupe Avenir Immobilier
9, Place Malherbe 83470 ST MAXIMIN**

HONORAIRES DE TRANSACTION

Appartements et Maisons	< 80 000 €	10 % TTC
<i>(avec un minimum de 3 500€ TTC)</i>		
De 80 000 € à 150 000 €	8%TTC	
De 150 001 € à 260 000 €	7% TTC	
De 260 001 € à 300 000 €	6% TTC	
De 300 001 € à < €	5% TTC	

Terrains et Immeubles **8 % TTC**
(avec un minimum de 3 500€ TTC)

HONORAIRES DE LOCATION

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Conformément à la loi DUFFLOT applicable au 15/09/2014
 8€ par mètre carré de surface habitable pour honoraires
 (frais de visite, constitution de dossier, rédaction du bail).
 3€ par mètre carré de surface habitable pour état des lieux.

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

8€ par mètre carré de surface habitable pour honoraires.
 (frais de visite, constitution de dossier, rédaction du bail).
 3€ par mètre carré de surface habitable pour état des lieux.

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de **7% H.T.**
(sur loyer hors charges)